



1^{er} syndicat des personnels de l'Enseignement
Professionnel Public et Laïque

**Compte-rendu de l'audience demandée
le vendredi 01 décembre pour la visite de Mme GRANDJEAN,
au LP Mendes France ,
Ministre déléguée à l'enseignement professionnel et à la formation
professionnelle**

Le Snetaa-fo a demandé, dans l'urgence une audience, en présence de Madame la Ministre.

Cette dernière l'a refusé en raison de la non présence de ses conseillers techniques. En effet, il est bon de rappeler que M. Bruno CLEMET-ZIZA a quitté récemment ses fonctions, pour devenir directeur de l'AFEP (Association Francaise des Entreprises Privées) , lobby patronal.

Pour les autres, ils étaient trop occupés à résoudre les problèmes liés à la préparation de la rentrée prochaine selon une source proche de Madame la Rectrice.

Le SNETAA-FO, a été reçu par Madame CHAZAL, Secrétaire Générale, Madame MICOUD, Doyenne des inspecteurs et Monsieur GOUZE, Secrétaire général adjoint R.H.

Après un tour de table de présentation, le Snetaa-fo a tenu à préciser la position du syndicat au travers une déclaration liminaire.

Propos liminaire du SNETAA-FO

*Mme la Ministre, Mme la Secrétaire Générale, Mme l'Inspectrice,
M.le secrétaire général adjoint RH,*

Mesdames , Messieurs,

je regrette l'absence de Madame la Ministre à cette audience ainsi que de son directeur de cabinet ,M. Bruno Clement-Ziza

Les propos qui vont suivre lui sont avant tout destinés.



6, impasse Armand Bertrand 30340 Méjannes les Alès
snetaa.montpellier@snetaa.montpellier.fr & snetaamontpellier.fr
TELLO Francisco : 06 83 52 91 61 & DUSSOL Jean-Luc : 06 88 52 61 28

je profite de cette audience, que vous nous accordez à l'occasion de la présence de madame la Ministre déléguée à l'enseignement professionnel et à la formation professionnelle au Lycée professionnel Mendès France, pour vous reprecisez, la position du snetaa -fo, 1^{er} syndicat de l'enseignement professionnel, sur la proposition de réforme « GRANDJEAN ».

Depuis octobre 2022, les Organisations syndicales, le personnel de l'enseignement professionnel et plus particulièrement les plp ont réjeté massivement votre 1^{er} projet de réforme.

13 mois plus tard, notre position n'a pas changé. Celle de Madame la Ministre non plus et nous pouvons que le regretter, s'arcboutant sur ses positions de casse du Lycée Professionnel en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale.

Ce mercredi 29 Novembre, l'ensemble des Organisations syndicales, et la FCPE ont dénoncé lors de la commission spécialisée des lycées d'une seule voix et avec force leur opposition et demande au Ministre de ne pas déposer les textes lors du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) du Jeudi 14 décembre. Tous les acteurs de l'enseignement professionnel montreront leur opposition lors de la journée de mobilisation et de grève du mardi 12 décembre.

Il n'y a pas eu de diagnostic partagé comme nous vous l'avons demandé et nous le regrettons énormément.

Diagnostic sur le collège, sur l'orientation, sur les formations, sur la place de l'apprentissage, ...

cette funeste réforme que vous proposez dans la précipitation et dans une méconnaissance de l'Enseignement Professionnel font que vos « textes » évoluent au fil du temps pour ne pas dire au fil du vent ... un jour, une nouvelle.

A toutes les questions posées par nos représentants nationaux, aucune réponse claire ne leur a été donnée.

De plus cette réforme induit des pertes lourdes en termes d'horaires disciplinaires pour les élèves, l'équivalent de 7 semaines d'enseignement sur les 3 années de formations bac pro.

C'est plus d'école qu'il faut pour nos jeunes si vous voulez, si nous voulons, qu'ils réussissent , qu'ils s'émancipent !

Cette réforme instaure en plus un climat de défiance, voire de peur chez les collègues vis à vis des formations décrétées « non-insérantes » ,

et des disciplines se verraient disparaître par manque de professeurs sur le modèle de la technologie en collège (par exemple la PSE : biotech)

Il ne faut pas oublier les attaques vis à vis du statut spécifique du Professeur de Lycée Professionnel avec une obsession d'annualiser le temps de travail et organiser une régionalisation souhaitée par les présidents des Régions.

L'attrait du métier n 'est plus là , les publicités à la radio s'enchainent , le temps d'inscription aux concours s'allonge mais au final, beaucoup de chaises restent vides les jours de concours.

Seule une revalorisation du point d'indice à hauteur de 30 % des rémunérations des professeurs peut participer à endiguer cette érosion... Pour rappel, un enseignant débutant en 1981 touchait un salaire à hauteur de 2,3 smic, aujourd'hui c'est seulement 1,09 du smic

Mendes France déclarait « l'essentiel, c'est que le pays ne soit pas dupé . Pour cela, il faut avant tout INFORMER loyalement »

Je terminerai mes propos par une seule question claire :

Quand est ce que vous allez, Madame la Ministre , retirer ce projet de réforme ?

Merci de votre attention

Un aperçu d'éléments de réponse qui nous a été apporté par les membres de l'Administration:

1) un constat : l' Augmentation depuis la rentrée des effectifs vers la voie professionnelle

2) Découverte des métiers dès la 5ème avec pour objectif de passer de 10 métiers abordés à 50.

A ce sujet, les collègues concernés ont reçu une formation PAF / webminaire

3) priorité contre le décrochage avec

un accompagnement sur les savoirs fondamentaux (math et français) ,

la mise en place d'options (philosophie, ...)

la mission « réussir son insertion »

liaison école-Collège et collège-lycée avec la collecte de remontées pour repérer des profils précis et ainsi mieux préparer l'orientation

les effectifs peu nombreux permettent un meilleur suivi

favoriser des formations courtes après le bac (mention complémentaire, FCIL) ; elles ne viendront pas concurrencer les formations BTS . Les moyens horaires suivront.

La volonté du rectorat de nommer plus de PLP sur les formations BTS pour assurer un meilleur suivi des élèves de Bac Pro.

Des éléments de réponses supplémentaires seront données lors du CSA de janvier portant sur l'offre de formation et les moyens alloués.

Madame la Secrétaire Générale a clôturé l'audience par « *nous mettons tout en œuvre pour que notre jeunesse soit heureuse* »

Nous avons donné rendez-vous à Madame la secrétaire Générale le Mardi 12 Décembre à l'occasion de la journée de mobilisation et de grève contre la réforme GRANDJEAN.